



L'ANRH, créateur d'emploi depuis 1954, favorise l'insertion professionnelle durable des personnes en situation de handicap, en réalisant des prestations de service pour les entreprises du milieu classique.

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire au niveau national dans son domaine, certifié ISO 9001, reconnu d'utilité publique, l'ANRH compte 25 Etablissements (19 Entreprises Adaptées, 4 ESAT, 1 centre de rééducation professionnelle et le Siège social) et 1800 collaborateurs.

L'ANRH s'engage dans une démarche d'évaluation de l'exposition de ses collaborateurs aux facteurs de risques professionnels et recherche son/sa futur(e) :

Chargé(e) de prévention des risques professionnels H/F – CDD 6 mois

Nos collaborateurs interviennent sur des activités de nature très diverse :

- activités tertiaires et de services, telles que : mise sous pli/routage, centres de relations clients, travaux administratifs, imprimerie, nettoyage/entretien, entretien d'espaces paysagers,
- activités de sous-traitance industrielle, telles que : blanchisserie, câblage/connectique, SAV de petit électro-ménager, montage/assemblage, conditionnement, logistique.

Rattaché(e) à la Direction des Ressources Humaines et en étroite collaboration avec la Responsable QSE Groupe, la mission qui vous est confiée consiste à proposer et mettre en œuvre la méthodologie et les outils d'analyse des facteurs de pénibilité, basée notamment sur :

- l'analyse de l'ensemble des documentations (fiches de données de sécurité, diagnostic d'exposition des professionnels des secteurs d'activités sanitaire, social, médico-social privés aux risques professionnels, etc...),
- l'observation des postes et des environnements de travail,
- l'analyse des mesures de protection existantes et les préconisations de mise en place des équipements de protection collective et individuelle.

Ces travaux, que vous mènerez en collaboration avec les managers et les responsables QSE des établissements, permettront de disposer d'une image objective et quantifiée des facteurs de pénibilité, en fonction des critères d'intensité et de durée d'exposition, afin d'alimenter, le cas échéant, le Compte Professionnel de Prévention (C2P) des salariés.

Profil :

De formation Bac+3 minimum en hygiène et sécurité ou Prévention des risques, vous avez au minimum une première expérience en alternance ou en stage.

Vous maîtrisez les normes et prescriptions légales et réglementaires de prévention des risques ainsi que les techniques d'audit.

Votre rigueur, votre capacité d'analyse et votre réactivité vous conduisent à prendre les bonnes décisions.

Votre aptitude à interagir avec des interlocuteurs variés, à animer des groupes de travail, la qualité de votre écoute et votre goût du terrain sont les clés de votre réussite dans vos missions.



Votre sens de l'analyse et de la synthèse sont des qualités essentielles pour le poste.

Vous maîtrisez la communication écrite et à l'orale sur des sujets complexes et sensibles auprès des managers et collaborateurs.

Une solide maîtrise des outils informatiques, dont Excel, est indispensable.

Une sensibilité à l'évolution des personnes en situation de handicap est importante.

Votre envie de contribuer pleinement à notre mission sociale et sociétale fera la différence.

Poste basé à Paris 11^{ème}.

Déplacements à prévoir dans nos établissements (Ile de France et Régions).

Rémunération : 2330/2700 K€ mensuels bruts selon expérience.

Vous êtes intéressé(e) par ce poste et l'ANRH ?

Envoyez votre cv, accompagné de vos motivations (Référence C2P), à : recrutement@anrh.fr